

CSE : FORMATION SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL (Renouvellement de mandat)

Le fonctionnement du CSE est le miroir du fonctionnement de l'entreprise.

Le CSE est l'opportunité de développer un dialogue social de qualité où chaque partie prenante (employeur, salariés et élus) a sa place. C'est un espace de dialogue permettant de travailler ensemble sur des préoccupations communes, anticiper les impacts au sein de l'entreprise, et faire remonter les difficultés liées au travail.

Suite à la disparition du CHSCT, les membres du CSE doivent désormais pleinement contribuer aux sujets de santé et de sécurité au sein de l'entreprise.

Objectifs

- Être capable d'assurer efficacement son rôle et de développer ses compétences au sein d'une instance organisée
- Maîtriser les règles de fonctionnement du CSE en matière de SSCT
- Être capable d'analyser les conditions de travail et les risques professionnels
- Être capable d'analyser les accidents du travail et les incidents
- Formuler des propositions d'amélioration
- Communiquer efficacement avec la Direction, les salariés et les acteurs externes

Agréée DEETS

Contenu pédagogique

Les Missions du CSE en matière de SSCT :

- Rappels sur les rôles et missions générales
- Moyens, droits et obligations des membres en matière de santé et sécurité
- La protection des membres du CSE et le délit d'entrave

Connaître, analyser et prévenir les risques professionnels :

- Rappels sur les accidents du travail et maladies professionnelles
- L'évaluation des risques professionnels et le document unique, facteurs de risques spécifiques
- Rappels sur les fondamentaux par famille de risques professionnels (description, bases légales, prévention technique et organisationnelle) dont les risques psycho-sociaux

Être acteur de la prévention, la posture efficace du membre du CSE :

- Le dialogue social
- Le rôle du manager de proximité
- Être concret et objectif, faire le tri des sujets
- Trouver un mode fonctionnement positif (lever les objectifs, argumenter efficacement)



Moyens pédagogiques

Méthode mobilisée :

- Exercices et jeux de rôles
- Etudes de cas apportées par les participants
- Entraînements sur des situations présentées en vidéo

Modalités d'évaluation : quizz, exercices et jeux de rôle.

Modalités et délais d'accès : selon calendrier inter disponible sur notre site ou sur demande en intra.

Pour aller plus loin : nous vous conseillons de suivre, après cette formation, la Process Communication Niveau I.

CONTACT :

Alexandra Brinis

- 0692 63 95 78
- alexandra.brinis@orghom.com



Parole du formateur :

« Animé par un Consultant formateur diplômé en master RH ou droit, qui transmet les outils simples aux participants afin qu'ils soient plus efficaces dans la gestion des missions des membres du CSE. »



Membre élu du CSE
(titulaires et suppléants)



3 jours (21 heures)
Date : voir le calendrier



Lieu :
L'ouest de l'île



Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Autres handicaps, nous contacter pour mise en œuvre des moyens de compensation.



Prérequis :
avoir suivi la formation initiale de 5 jours lors d'un premier mandat



1258€ pers en INTER entreprise
demande en INTRA, nous consulter.